

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	228	228	193	65

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	185	185	155	52	80 %
			Masculin	43	43	38	13	20 %
			Total	228	228	193	65	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	51	51	50	25	43,9 %
				AB	58	58	54	19	33,3 %
				B	53	53	53	12	21,1 %
				TB	15	15	15	1	1,8 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	180	180	175	57	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	1	0	0 %
				Sans mention	10	10	2	2	40 %
				AB	7	7	4	1	20 %
				B	4	4	3	2	40 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	24	24	11	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	1	0	0 %
				Sans mention	10	10	3	1	33,3 %
				AB	4	4	1	0	0 %
				B	3	3	0	0	0 %
				TB	2	2	2	2	66,7 %
				Total	22	22	7	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	183	183	164	53	81,5 %
			En réorientation	26	26	21	6	9,2 %
			Non scolarisés	16	16	6	5	7,7 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	2	2	1	1	1,5 %
			Total	228	228	193	65	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	60	60	60	18
			Autres doublettes	110	110	110	37
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS) (28743)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35,3 %	35,3 %	35,3 %	32,7 %
		Autres doublettes	64,7 %	64,7 %	64,7 %	67,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne arithmétique des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du baccalauréat)	Notes des bulletins	Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	Notes des bulletins (Histoire-géographie, Enseignement moral et civique (EMC), Français / Philosophie)	Très important
	Enseignements de spécialité scientifiques, littéraires, sciences humaines et sociales	Notes des bulletins (Mathématiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Langues, littératures et cultures étrangères et régionales, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Sciences économiques et sociales)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Champs « Capacité à s'investir » et « Autonomie » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
	Projets de formation	Lettre de motivation, fiche réorientation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite en classe de première et/ou Terminale est prise en compte dans la note d'évaluation qualitative du candidat sous forme de points supplémentaires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le calcul du pré-classement repose sur les moyennes des notes de Première et Terminale avec une importance particulière attribuée aux matières en lien avec la formation et les éléments de la fiche Avenir. Sur la base de ce pré-classement, la commission se réunit physiquement pour une appréciation humaine des dossiers et notamment la lettre de motivation. Dans cette formation non sélective, chaque candidat.e est susceptible de recevoir une proposition d'admission. Toutefois, cette formation étant très demandée, les propositions d'admission aux candidats et candidates sont échelonnées dans le temps selon le rang d'appel et les réponses des autres candidats et candidates. Ainsi les candidats et candidates sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen de vœux examine les notes de premières et de terminales du candidat ou de la candidate, en accordant un poids plus fort aux matières jugées comme fondamentales dans la formation visée (voir le détail des Critères Généraux d'Examen des Vœux). De plus, elle porte une attention au choix de spécialités de la candidate ou du candidat, à la fiche Avenir et à la lettre de motivation. Il est conseillé aux candidates et candidats de montrer l'adéquation du projet de formation avec la formation demandée.

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers